



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 05 mai 2025

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

EN RÉSUMÉ

Nominations

- Mme **Véronique Anatole** : Jusqu'alors directrice générale du CHU de Rennes, elle rejoint la Haute Autorité de santé.
- M. **Grégory Emery** : Ancien directeur général de la Santé, il rejoint l'Élysée en tant que conseiller santé, handicap et personnes âgées, en remplacement de Katia Julienne.
- M. **Michaël Galy** : Précédemment directeur de cabinet du ministre de la Santé Yannick Neuder, il est nommé préfet du Morbihan.

L'Assemblée nationale adopte la proposition de loi sur les déserts médicaux – Le texte visant à lutter contre les déserts médicaux a été adopté à l'Assemblée nationale, bien que le gouvernement soit opposé à la régulation des installations. Il prévoit que les médecins doivent obtenir l'aval de l'ARS pour s'installer dans 13 % du territoire. Il inclut aussi la suppression de la majoration des tarifs pour les patients sans médecin traitant et l'obligation pour les médecins de participer à la permanence des soins. Ce texte sera débattu au Sénat prochainement.

Réforme du métier d'infirmier adoptée au Sénat – La proposition de loi réformant le métier d'infirmier a été adoptée à l'unanimité par le Sénat après son approbation par l'Assemblée nationale. Elle instaure la "consultation infirmière" et le "diagnostic infirmier" dans la loi, et permet aux infirmiers de prescrire certains médicaments et examens. Le ministre de la Santé a annoncé des négociations salariales à venir pour les infirmiers.

La commission des Affaires sociales de l'Assemblée rejette l'extension de l'AME à Mayotte – La commission des Affaires sociales a rejeté la proposition de loi visant à étendre l'Aide médicale de l'État (AME) à Mayotte. Les opposants estiment que cela créerait un appel d'air, tandis que les défenseurs, comme la députée Estelle Youssouffa, estiment que cela permettrait de soulager l'hôpital local et de mieux prendre en charge la population en situation irrégulière. Cette proposition sera débattue lors de la "niche" du groupe LIOT.

Fin de vie : soutien politique et recommandations de la HAS – Le Premier ministre a pris position sur le texte relatif à la fin de vie, adopté en commission des Affaires sociales. Bien qu'attaché au soin et à la vie, il admet qu'il existe des situations de souffrance extrême justifiant une aide active à mourir. En parallèle, la Haute Autorité de santé recommande d'élargir les critères d'accès à l'aide à mourir, en intégrant la souffrance perçue et la qualité de vie du patient. Elle critique les critères actuels, jugés trop restrictifs et scientifiquement flous.

Discriminations dans l'accès aux soins – Le rapport de la Défenseure des droits, Claire Hédon, met en évidence des discriminations dans l'accès aux soins, particulièrement envers les femmes, les personnes d'origine étrangère et les personnes handicapées. Ces discriminations incluent des refus de soins et des actes non consentis, impactant gravement la santé des patients.

Vers un meilleur suivi judiciaire des professionnels de santé – Le ministre Yannick Neuder et le garde des Sceaux Gérald Darmanin travaillent à renforcer le suivi des professionnels de santé via un meilleur accès aux informations sur leur casier judiciaire, afin de garantir la sécurité des patients.